



**ASSOCIATION SPORTS LOISIRS
CHAZELLES-VIRICELLES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20/09/2025**

Le Président Maxime Venet, ouvre la séance en remerciant les adhérents qui se sont déplacés en nombre. Il remercie ensuite pour leur présence, Mr Pierre Viricel Maire de Chazelles, Mr Michel Néel 1^{er} adjoint au maire, Mr Pierre Tholly Président de l'OMS et Mr André Malterre de Groupama. Sont excusés Mr Alain Balmes Président du Comité Bouliste Départemental Mr Boithias Président du Secteur Bouliste Montbrisonnais, Mr Benjamin Mathaud conseiller technique au CBDL Mr Jean Paul Chevalier Président de l'Union Bouliste de Bellegarde Mr Gilles Bonhomme et Christian Clapeyron tous deux membres du bureau de l'A.S.L.

L'assemblée respecte ensuite une minute de silence en mémoire des disparus de la société au cours de l'année.

Le Président demande ensuite l'accord de l'assemblée pour que tous les votes qui suivront se fassent à « main levée ». Personne ne s'oppose à ce type de scrutin, la décision est prise à l'unanimité.

Le Président précise que tous les rapports qui vont être présentés sont établis sur la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 et confie ensuite à Maurice Chartier le soin de mener cette AG.

Celui-ci donne l'ordre du jour :

- Bilan des effectifs 2024-2025
- Bilan des activités 2024-2025
- Bilan financiers 2024-2025 et approbation des comptes
- Calendrier et perspectives 2026
- Bureau modification, élection
- Questions diverses

Beyron Maurice

Rapport sur les effectifs 2024-2025 :

Nous sommes 120 adhérents présents ou représentés à cette assemblée ce qui montre tout l'intérêt que vous portez à la vie de l'association.

**Adhérents 2024-2025
 310**

**Gymnastique : 2024-2025
 51**

Boules 2024-2025
Licences 98
Compétition 42
Loisirs 7
Jeunes 5
Boule santé 44

Rapport sur les diverses activités :

BEYRON Maurice

Marche ; Du 5 septembre 2024 au 3 juillet 2025 nous avons proposé 36 sorties. Nous sommes en moyenne 25 marcheurs un chiffre qui reste stable, les nouveaux arrivant remplaçant ceux qui arrêtent souvent par la force de l'âge. Le groupe reste dynamique, nous marchons d'un bon pas et la moyenne de 4km/heure est souvent atteinte voire dépassée. Mais le groupe sait aussi profiter des bons moments, il ne manque pas une occasion de faire un bon restaurant, un bon goûter ou même une bonne soupe. Certain se voit même décoré de « la louche d'or » après un bon velouté. Je remercie tous les marcheurs pour la bonne humeur et la convivialité qu'ils mettent dans ce groupe.

Enfin je remercie aussi Jullien Simon et Roger Caire toujours présents pour m'assister dans cette organisation.

DUBANCHET Paule

Gymnastique :

Pour la saison 2024/2025 nous étions 51 adhérents dont 10 messieurs et la cohabitation s'est bien passée.

C'est toujours Amélie qui nous fait travailler très sérieusement (comme le constatent les nouveaux venus).

Cependant, chacun effectue les mouvements selon ses possibilités. On ne peut pas se mettre au sol pour des raisons de vertige ou de mobilité, nous travaillons sur des chaises. Si les gestes sont effectués différemment, ils sont tout aussi efficaces.

Chaque année, nous tenons également à partager le pot de l'amitié pour Noël et en fin de saison.

Nous venons juste de recommencer et nous pouvons encore inscrire de nouveaux adeptes pour la section gym, venez nous rejoindre.

Cette année encore, le tarif est inchangé.

RONZON Max

Boules :

La saison sportive a débuté le 5 octobre par un 32 doubles 3^e et 4^e avec un national autorisé ; c'est la 1^{ere} fois que l'on utilisait les 8 jeux extérieurs ; la victoire est revenue à Christophe VANEL associé à Gaby CHENEVIER. Christophe ayant remporté l' an dernier le grand prix de la Chapellerie en catégorie Nationale

Le 7 décembre, un 16 quadrettes 4^e div. a vu la victoire de MUNIER de Montrond les Bains

Le 9 janvier un 16 quadrettes vétérans a été remporté par une équipe de Grézieu le Marché

En février, la ligue M 4 permettait à 16 équipes de la Loire , sur trois étapes, de marquer des points, afin qu' une équipe se qualifie directement au championnat de France ; l' équipe de Philippe GOUTAGNY terminait 2^e et manquait d'un rien la qualification

En Mars, Avril et Mai sont organisées dans chaque catégorie, des journées, que l' on nomme fédéraux, permettant de se qualifier aux championnats de France

en simple 7 participants de l' ASL ; seul Guy MEZARD se qualifie pour le fédéral départemental, sans gagner sa participation au championnat de France

Au championnat des A.S. ,une équipe de l' A.S.L. formée d'une dizaine de joueurs a participé, mais n' a pu passer le 1^{er} tour

Le stade stabilisé de CHAZELLES était choisi pour les fédéraux doubles regroupant 120 équipes en 3^e et 4^e div. ; l' ASL était représentée par 6 doubles, qui n' ont pu se qualifier

A Veauche, 4 quadrettes vétérans ont participé au fédéral, sans pouvoir obtenir le billet pour le championnat de France ; deux équipes chutant en quart de finale.

Le lundi de Pâques, notre traditionnel concours de 64 doubles a été remporté par St Jean Bonnefond avec TOSALLI David et Mathis

Le 7 juin, un concours 16 doubles 3^e et 4^e division a été remporté par Daniel BRET de Veauche

Bravo à tous les boulistes de l' ASL , qui ont participé à diverses compétitions tout au long de l' année

La semaine prochaine, 4 concours seront au programme du traditionnel grand prix de la chapellerie, deux concours pour les 3^e et 4^e division, et deux concours en National masculins et féminins, cette année encore, de grands champions et championnes, seront présents, avec entre autres dix équipes 1ere division en masculin et onze doubles 1ere division en

féminines ; chez les féminines, la fédération a choisi CHAZELLES, pour un des derniers entraînements de l' équipe de France, qui participera au prochain championnat du monde à Mâcon; une équipe féminine de l' ASL est aussi engagée, on vous attend nombreux pour garnir les tribunes installées place de la Poterne,

CHARTIER Maurice

Diversification du boulodrome :

Maurice Chartier remercie le Comité départemental et le Secteur Montbrisonnais pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

En dépit de l'absence de Maelys la Convention avec le CBDL s'est poursuivie jusqu'en juin. Merci à Julien Montarde et Benjamin Mathaud pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

Entre septembre 2024 et août 2025 ce sont plus de 150 séances d'animation qui ont été assurées. La Boule/santé obtient un joli succès avec 44 participants dont une grande partie venue des villages avoisinants.

La boule santé a participé au forum sur la santé à Feurs le 9 octobre 2024. Des rencontres échanges avec la boule santé de Feurs se sont déroulées sur les 2 sites.

Le 18 juin c'est une journée régionale sur la boule santé qui a réuni plus de cent participants.

Le boulodrome a accueilli des pensionnaires de l'EHPAD de Chazelles.

La boule scolaire a concerné des primaires de l'école de Viricelles et des collégiens. En mars une séance s'est déroulée devant les caméras de BFM Lyon. Nous avons aussi accueilli les enfants du périscolaire ainsi que les enfants du conseil municipal des jeunes accompagnés de leurs parents.

12 séances de perfectionnement pour boulistes novices ou aguerris animées par Julien et Benjamin ont occupé le boulodrome en octobre/novembre et avril/mai.

La boule entreprise et associative nous a permis d'accueillir :

- 80 salariées et membres du CA de la Ressourcerie.
- 60 élus et salarié(e) de la mairie de Chazelles-sur-Lyon.
- L'entreprise Noailly et ses salariés
- Des retraités de la boucherie.

Laurent Bourrin

L'école de boule ; Notre école de boule a bien fonctionné tout au long de l'année. Les enfants ont été assidus et ont participé à des compétitions.

Participation au trophée Loire le 30 novembre.

DALLERY René

Animation :

Nous avons organisé plus de 25 animations pendant cet exercice. Pendant cette année ce sont approximativement 2500 repas qui ont été préparés et servis. Merci à tous les bénévoles qui apportent leur aide pour ces manifestations.

Une mention spéciale à la soirée du 12 août pour l'ambiance qui a régné ce soir là. Concours amical en nocturne, avec repas entre deux parties, que nous sommes déjà prêts à renouveler l'an prochain.

Nous pouvons déjà annoncer pour l'année à venir plus de 35 animations dont 8 journées dédiées à nos sociétaires.

VENET Maxime

Participation à la vie de la commune : Forum des associations avec beaucoup de monde sur notre stand en quête d'informations sur notre association et ses activités.

Avec la municipalité et Groupama nous avons organisé la 2ème marche Chazelloise dans le cadre national d'Octobre Rose en faveur de la recherche contre le cancer du sein. Joli succès avec environ 500 participants.

CHARTIER Maurice

Sponsoring :

Poursuite de la nouvelle formule et ses 70 sponsors avec un résultat financier de 52000€ sur 3 ans. A noter un partenariat conséquent avec Groupama.

Merci encore à Georges Vincent, Jacky Rose, Philippe Goutagny et Huguette Pardon.

Maurice Chartier fait ensuite adopter le rapport moral sur les effectifs et sur les activités en faisant voter les adhérents. Le rapport est adopté à l'unanimité.

MANUS JEAN-JACQUES

Rapport financier :

EXERCICE du 1 septembre 2024 au 31 août 2025**RECETTES**

Cotisations ASL	3 368,00 €
Boules (licences)	3 331,00 €
Gymnastique	3 780,00 €
Recettes Bar	30 141,40 €
Boulodrome (entrées 4844 € et abonnements 1360 € reversés à la municipalité de Chazelles)	6 204,00 €
Action au Boulodrome (Boule Enfance)	1 255,00 €
Action au Boulodrome (Boule Entreprise)	2 747,00 €
Action au Boulodrome (Boule Santé)	5 815,00 €
Action au Boulodrome (École de boule). Versement du CBD Loire : Club des étoiles d'or	150,00 €
Action au Boulodrome (Perfectionnement)	900,00 €
Manifestations (Concours de Belote, Boules, Journées sociétaires, Octobre rose) 16 manifestations	28 049,55 €
Divers : Remboursement divers (EDF (92 rue de Lyon) 15,40 €, Gîte de la Chatelaine (Omnium jeune) : 80 € ; Assurance GROUPAMA modification cotisation 130,64 €, Dons 163 € Subventions (Municipalité 1300 € ; FFSB : 2300 pour l'année 2025) ; tenues ASL 340 €	4 329,04 €
Intérêts bancaires	4 128,15 €
Reversement du CBDL pour l'emploi d'animateur de boulodrome (2023/2024)	1 288,10 €
Sponsoring ASL	14 950,00 €
Remboursements du Pôle compétition pour le Club Sportif	100,00 €
RECETTES TOTALES :	110 536,24 €

DÉPENSES

Boules (licences et mutations : 6017 €, inscriptions championnat de France et M4: 1122,50 €, Repas M4 : 270 €, Encart publicitaire : 75 €)	-7 484,50 €
Boule Santé (Rencontre avec Feurs, divers, journée AURA)	-956,33 €
École de Boules (Tenue -9 ans, Goûters)	-62,90 €
Gymnastique (cours par un salarié de l'association Siel bleu 3711 € + Achats 54,64 €)	-3 765,64 €
Marche (Animation)	-40,00 €
Achats Bar	-12 984,86 €
Don à la municipalité (entrées au boulodrome en 2025)	-6 204,00 €
Boulodrome (Sonorisation SACEM + SPRE)	-272,88 €
Bons restaurant pour les bénévoles qui tiennent le boulodrome (30 € par bénévole)	-480,00 €
Boule Entrepris	-998,37 €
Manifestations	-27 020,70 €
Investissements (Buvette extérieure 35059,51 €, Divers achats 3083,50 €)	-38 143,01 €
Factures siège ASL : Assurances 2205,43 € (Groupama 1471,77 €, AXA 733,66 €), taxe sur les ordures ménagères 165 €, eau 205,25 € 92 rue de Lyon, téléphone portable 95,82 €, Site Internet 101 €, Décoration et Équipements 32,45 €, Adhésion à l'OMS 25 €	-2 829,95 €
Fonctionnement (Affranchissement, Fournitures de bureau, photocopies)	-459,76 €
Frais financiers : CB (30 €), frais de tenue de compte (92,80 €), Parts sociales (0,48 €)	-123,28 €
Impôt 92 rue de Lyon (foncier 1229 €, taxe d'habitation sur les logements vacants 351 €) Impôt sur les Sociétés 423 €	-2 003,00 €
Sponsoring (Logiciel de gestion 185,28 €, Réception des Sponsors 151,62 €)	-336,90 €
Divers (Achat des tenues pour les boulistes 849,10 €, AG)	-1 069,50 €
Animateur de boulodrome (Benjamin MATHAUD, Julien MONTARDE)	-7 631,16 €
Pôle compétition (Repas Club Sportif)	-914,60 €
DÉPENSES TOTALES :	-113 781,34 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE du 1 septembre 2024 au 31 août 2025 -3 245,10 €

Comptes vérifiés par Guy PLANUD et Albert VILLARD

Jean-Jacques Manus trésorier de l'association remercie Guy Planud et Albert Villard pour leur travail de vérification et approbation des comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le mandat des vérificateurs des comptes doit être renouvelé pour les 3 années à venir, Maurice Chartier soumet ce vote à l'assemblée, adopté à l'unanimité.

Maxime Venet

Pôle compétition : En l'absence de Jean-Paul Chevalier, Maxime Venet dresse le bilan du Pôle compétition. La création du Pôle compétition il y a 2 ans, nous permet d'avoir une équipe de club qui évolue en National 2, une équipe en ligue M2, une équipe M2, des équipes en M3 et M4. Le pôle finance toutes ces équipes ainsi que l'école de boule, grâce en partie à l'organisation des manifestations; 2 omnioms régionaux jeunes et deux journées ligue M4 . Bravo à l'équipe de Beauregard JP qui a remporté le tournoi de Bellecour en ligue M2 .

Maurice Chartier

Calendrier et perspectives 2026 :

Demain est déjà en cours !

La vente de notre bien immobilier situé 92 rue de Lyon n'ayant pu aboutir, comme prévu dans l'accord avec la mairie, la donation de ce bien à la ville de Chazelles est cours (confirmée plus tard par Pierre Vericel maire de Chazelles)

La convention signée avec le CBDL pour l'emploi d'un animateur de boulodrome est résiliée d'un commun accord à 6 mois de son terme.

Pour continuer le travail commencé depuis l'ouverture du boulodrome le bureau de l'ASL a décidé de faire appel à un micro-entrepreneur diplômé pour l'animation d'un boulodrome. Il assurera toutes les séances de boule santé, l'animation de l'école de boule.

D'autre part le boulodrome accueillera du 6/11 au 18/12 une structure de Saint-Etienne (DIME DITEP Chantespoir) centre de jeunes en situation de handicap mental sur un cycle sport boules.

Le calendrier 2025-2026 est déjà bien rempli :

- Grand Prix de la Chapellerie les 27 et 28 septembre
- Rencontres du club sportif Bellegarde-Chazelles
- Concours de Noël le 6 décembre
- Concours du lundi de Pâques
- Etape de ligue M3
- Etape de ligue M4
- Etape de ligue M2 le 22 novembre organisée par ESB
- Etape de ligue M1 les 20 et 21 mars
- Etape de ligue F1 le 22 mars
- Omnium moins de 15 les 24 et 25 janvier

Maxime Venet

Election du bureau pour 3 ans

Président: Maxime Venet

Vice-Président: René Dallery

Secrétaire: Maurice Beyron

Secrétaire adjoint: Paule Dubanchet

Trésorier: Jean-Jacques Manus

Trésorier adjoint: Gilles Bonhomme

Membres du bureau: Laurent Bourrin, Christian Clapeyron, Claire Garde, Renée Dabadie, Philippe Goutagny.

Le bureau est élu à l'unanimité.

Maxime venet remercie les adhérents pour leur confiance, et il souhaite la bienvenue à Renée Dabadie et Philippe Goutagny les deux nouveaux membres du bureau.

Maxime Venet donne ensuite la parole à Mr Pierre Vericel.

Pierre Vericel maire de Chazelles se félicite d'avoir une telle association dans sa commune. L'ASL sait réunir les gens, il suffit de voir ses adhérents venir en nombre à son Assemblée Générale. Monsieur le Maire annonce ensuite que la donation du « Clos Courage » à la commune sera réglée d'ici la fin de l'année, ce qui enlèvera certaines charges non négligeables à l'association. Il félicite ensuite l'équipe dirigeante de l'association, pour ses comptes très bien gérés, ce qui permet d'investir sans affaiblir les finances. La construction de ce boulodrome était au départ un pari sur le vivre ensemble à Chazelles après la fusion de 4 associations. On peut dire maintenant que le pari est réussi.

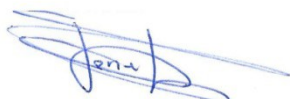
Enfin le retour de la Ligue M1 , 2 ans après la première organisation à Chazelles, n'était pas prévu. C'est pour palier au retrait de Saint-Chamond dans cette organisation que Mr Le Maire et Maxime Venet ont pris la décision d'accepter ce nouveau défi pour tous les bénévoles de Chazelles.

L'ASL donne une belle image de Chazelles dans la compétition et la santé.

Maxime Venet remercie Mr le maire et avant de prendre un pot d'honneur invite les 3 personnes qui ont quitté le bureau à s'avancer sur l'estrade afin de les mettre à l'honneur. Il leur remet un cadeau de départ et les remercie pour leur implication dans la création de l'ASL.

Le 22 septembre 2025

Le Président Maxime Venet



Le secrétaire Maurice Beyron

